

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLARATIONS DE PROJET N°1 ET N°2 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU D'EXIDEUIL-SUR-VIENNE

Par arrêté du 24/04/2024, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les déclarations de projet n°1 et n°2 emportant mise en compatibilité du PLU d'Exideuil-sur-Vienne ; procédure régie par les articles L. 153-54 et suivants, et R. 153-15 du code de l'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du 22/05/2024 à 09h00 au 21/06/2024 à 17h00, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Monsieur Jean-Pierre CHAGNON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et Monsieur Patrice LAMANT en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie d'Exideuil-sur-Vienne, 5 rue de la Mairie 16150 Exideuil-sur-Vienne et en version numérique au siège de la Communauté de communes Charente Limousine, situé au 8 rue Fontaine des Jardins à Confolens.

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr, rubrique « La Communauté » / « Urbanisme » / « Enquête Publique ».

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans le registre ouvert à cet effet à la mairie d'Exideuil-sur-Vienne, 5 rue de la Mairie 16150 Exideuil-sur-Vienne, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, ou les adresser :

- par écrit à l'attention de M. Le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Exideuil-sur-Vienne, Déclarations de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Exideuil-sur-Vienne – Enquête Publique, 5 rue de la Mairie 16150 Exideuil-sur-Vienne
- Sur le site internet de la communauté de communes Charente Limousine <https://www.charente-limousine.fr/index.php/fr/la-communaute/urbanisme/avis-d-enquete-publique>
- par courrier électronique, à l'attention du commissaire enquêteur à ep-exideuil@charente-limousine.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie d'Exideuil-sur-Vienne, 5 rue de la Mairie 16150 Exideuil-sur-Vienne :

Mercredi 22 mai 2024 De 9h00 à 12h00

Judi 06 juin 2024 De 9h00 à 12h00

Vendredi 21 juin 2024 De 14h00 à 17h00

Toutes les contributions du public (courriers et contributions inscrites dans les registres), seront consultables à la Mairie d'Exideuil-sur-Vienne, 5 rue de la Mairie 16150 Exideuil-sur-Vienne.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de Charente Limousine, à la mairie- d'Exideuil-sur-Vienne pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les déclarations de projets N°1 et N°2 emportant mise en compatibilité du PLU d'Exideuil-sur-Vienne. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de la Communauté de communes, à la Mairie d'Exideuil-sur-Vienne et sur les sites concernés par les déclarations de projets N°1 et N°2 quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel à ep-exideuil@charente-limousine.fr